

**PRIX DES SOLUTIONS CLIMATIQUES
2022 APPEL À L'INNOVATION
(STARTUPS)**

Le prix

Le financement total du prix en 2022 est de 100 000 dollars canadiens, tous attribués à la soumission gagnante. La réception d'un prix est conditionnée par le respect total du présent appel et des conditions générales, y compris, mais sans s'y limiter, l'exécution par l'équipe gagnante d'une convention de prix.

À la date du présent appel, le prix sera décerné le 23 mai 2023.

Distribution du prix

Le prix sera attribué à l'entreprise gagnante selon ce calendrier :

- 40% à la signature, 50% à 6 mois et 10% à 1 an.

OBJECTIFS ET CONSÉQUENCES DU PRIX

1. Positionner le Québec comme un leader mondial dans la lutte contre les changements climatiques
2. Construire au Québec le plus grand festival des technologies vertes en Amérique du Nord
3. Encourager les futurs innovateurs à canaliser leur ingéniosité pour trouver des solutions aux changements climatiques en finançant le plus grand prix au Québec.
4. Fournir une plateforme de classe mondiale pour les acteurs du changement dans la province afin de partager les meilleures pratiques dans la communauté.
5. Stimuler l'augmentation du financement et de l'investissement dans l'innovation au Québec pour résoudre la crise climatique par des solutions révolutionnaires qui diminueront les émissions de carbone et/ou augmenteront la séquestration du carbone.
6. Promouvoir les meilleures idées pour accélérer le processus de mise en œuvre des solutions globales et pratiques qui réduiront le plus le changement climatique.
7. Avoir un impact positif sur l'économie et l'image globale du Québec en étant une source majeure de solutions percutantes pour les problèmes les plus urgents du monde.

POURQUOI POSTULER ?

AVANTAGES POUR LES ENTREPRISES PARTICIPANTES

1. Un prix de 100 000\$ CDN pour le finaliste.
2. Visibilité et exposition de votre entreprise et de votre technologie grâce à la campagne de communication de ce concours et à la couverture internationale de l'événement final (si vous faites partie des finalistes).
3. Possibilité de présenter votre entreprise et votre technologie devant un jury international composé d'experts renommés, d'hommes d'affaires, d'entrepreneurs et d'investisseurs (si vous faites partie des finalistes).

DOMAINES/THÈMES DE SOLUTION :

Technologies innovantes visant à décarboniser l'économie et à réduire l'empreinte environnementale, notamment dans les domaines suivants :

1. Décarbonisation et décentralisation de l'énergie :
 - a. Production d'énergie renouvelable et "verte"
 - b. Décentralisation et gestion des réseaux intelligents
 - c. Stockage et efficacité énergétique
2. Mobilité durable :
 - a. Une automobile propre
 - b. Logistique durable
 - c. Villes intelligentes
2. Construction durable :
 - a. Construction écologique (matériaux, méthodes, équipements)
 - b. Bâtiments à faible émission de carbone (exploitation, optimisation)
3. Économie circulaire :
 - a. Gestion durable des ressources naturelles (eau, terre, air)
 - b. Réutilisation et recyclage
 - c. Nouveaux matériaux

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Besoin - la solution répond à un besoin bien défini.
- Technologie - technologie innovante et révolutionnaire présentant un avantage concurrentiel commercial potentiel.
- Marché - solution s'adressant à des marchés mondiaux importants et en croissance ; l'entreprise a une stratégie GTM bien définie.
- Équipe - une équipe passionnée et compétente capable de mener l'entreprise à travers les défis technologiques et commerciaux sur la voie de la croissance.

- Impact - Contribution significative à la réalisation des objectifs de zéro émission nette.
- Maturité :
 - Technologie prête à être pilotée ou mise à l'échelle (TRLs 4-9)
 - Startup aux stades suivants : pré-amorçage, amorçage ou série A
- Les candidats doivent être des sociétés constituées au Québec et avoir un lieu d'affaires au Québec.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Critères	Répartition de la notation
Quantité d'impact attendu, en termes de tonnes de gaz à effet de serre, en mettant l'accent sur la capacité à adapter et à déployer la solution en temps voulu	30%
Niveau d'innovation et de percée	20%
La capacité de développer et de mettre en œuvre la solution au Québec	15%
Le rapport coût-efficacité de la proposition pour garantir le caractère abordable de la mise en œuvre.	15%
Capacité à exécuter et à respecter les calendriers et les budgets des projets.	10%
Professionnalisme de la soumission	10%
Total des points	100%

CALENDRIER DU DE COMPÉTITION ET PROCESSUS DE SÉLECTION

- Toutes les soumissions qualifiées seront examinées par les organisateurs.
- **Chronologie générale :**
 - Ouverture des candidatures : Du 17 octobre au 20 janvier 2023
 - 5.1 Les équipes admissibles soumettent une demande initiale par le biais du [site web du Prix des solutions climatiques](#) qui

décrit la solution proposée en anglais ou en français. La longueur totale de la soumission initiale ne doit pas dépasser 800 mots. Chaque soumission initiale comprendra un résumé de la solution climatique proposée qui pourra être rendu public. Lors de l'élaboration de leur soumission initiale, les équipes doivent tenir compte des critères d'évaluation qui seront utilisés pour évaluer leurs soumissions, en plus de s'assurer que leur soumission initiale est conforme aux critères d'admissibilité énoncés ci-dessus.

- Demandes examinées : Du 23 janvier au 6 février 2023
 - 25 soumissions sont sélectionnées pour passer à l'étape suivante.
- La demande de proposition complète et de soumission de vidéo a été envoyée aux entreprises sélectionnées le 7 février 2023. Elles ont jusqu'au 1er mars 2023 pour soumettre leur proposition.
 - Les candidats doivent soumettre une présentation vidéo enregistrée d'une durée maximale de 5 minutes que Cycle Momentum peut rendre publique.
- Examen de la demande complète : Du 1er mars au 10 avril 2023
 - 10 soumissions sont sélectionnées pour passer à l'étape suivante.
 - Un comité d'évaluation amélioré examinera les candidatures détaillées en fonction des critères d'évaluation. Le comité d'évaluation amélioré déterminera les 10 meilleures soumissions et les soumettra au jury international du prix. Toutes les décisions prises par le Comité d'évaluation amélioré concernant les 10 meilleures soumissions ne sont pas sujettes à révision, contestation ou appel. En outre, vous acceptez d'accepter les décisions du Comité comme définitives et contraignantes en ce qui concerne le Prix.
- Entretiens : Du 15 mars au 22 mars 2023
 - Avant de déterminer l'équipe ou les équipes gagnantes, les dix (10) équipes restantes seront invitées à participer à des entretiens virtuels au cours desquels elles disposeront d'un temps imparti pour présenter leur produit ou service au jury du Prix international. Ces entretiens peuvent être rendus publics, en tout ou en partie.
- Les entreprises présélectionnées sont invitées à l'événement "Pitch" : 11 avril 2023

- 10 entreprises font partie de cette liste restreinte
- Atelier de pitch organisé par Cycle Momentum : Du 26 avril au 10 mai 2023
 - Les entreprises sélectionnées participeront à un atelier de pitch obligatoire, au cours duquel elles travailleront sur leur pitch et leur pitch deck. L'heure et la durée exactes de ces ateliers dépendront des entreprises et des entrepreneurs.
 - Annonce du gagnant : 23 mai - 24 mai 2023
- Les candidats peuvent être invités à présenter leur pitch à un public en direct ou sur Internet pendant le processus d'examen et pendant le festival CSP, soit dans le cadre d'événements individuels, soit lors d'une cérémonie.